



Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 5 683 878 habitants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Bernard Nozières, Pierre Lamotte, Insee

Au 1^{er} janvier 2013*, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) compte 5 683 878 habitants. C'est la cinquième des treize régions métropolitaines par l'importance de sa population. Entre 2008 et 2013, LRMP gagne en moyenne 52 800 habitants chaque année (+ 1,0 %). Ce taux d'accroissement, deux fois plus élevé qu'en moyenne en métropole, est le plus fort après celui de la Corse. Il est dû pour l'essentiel à l'arrivée de nouvelles populations dans la région, l'une des plus attractives du pays.

Une croissance portée par les grandes villes

Le dynamisme démographique s'articule autour de l'armature urbaine. Il est d'abord très marqué dans l'agglomération toulousaine et dans l'ensemble de son aire urbaine, la quatrième de France avec près de 1,3 million d'habitants au 1^{er} janvier 2013. Celle-ci concentre un tiers de la croissance démographique de la nouvelle région observée entre 2008 et 2013. Chaque année, sa population gagne 17 700 habitants, dont 11 100 dans l'ensemble de l'agglomération et 3 750 dans la seule commune de Toulouse. La dynamique s'étend en étoile autour de la capitale régionale, souvent jusqu'aux villes moyennes peu éloignées, comme Montauban ou Albi. La croissance démographique est ensuite très forte de Perpignan à Montpellier et Nîmes, le long du chapelet d'aires urbaines. Le dynamisme démographique de la deuxième ville de la région rejaillit tout au long du littoral. Entre 2008 et 2013, l'aire urbaine de Montpellier (579 401 habitants) gagne 8 500 habitants par an, dont 6 000 dans l'agglomération et 3 800 dans la ville-centre. Les deux autres grandes aires urbaines de la région, Perpignan (+ 1,2 %) et Nîmes (+ 1,4 %), bénéficient aussi d'une forte croissance. En dehors de ces deux grands espaces, des villes moyennes perdent des habitants tandis que leurs banlieues ou leurs couronnes périurbaines en gagnent, comme Rodez, Carcassonne, Tarbes ou Castres. D'autres territoires, qu'il s'agisse de zones rurales éloignées ou de petites villes, perdent des habitants, même si le dynamisme démographique en irrigue d'autres de même type.

* Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2016, date de création de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

1 Population des départements de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013 (%)
09-Ariège	152 684	150 201	+ 0,3
11-Aude	364 877	349 237	+ 0,9
12-Aveyron	277 740	275 889	+ 0,1
30-Gard	733 201	694 323	+ 1,1
31-Haute-Garonne	1 298 562	1 217 344	+ 1,3
32-Gers	190 276	185 266	+ 0,5
34-Hérault	1 092 331	1 019 798	+ 1,4
46-Lot	173 758	172 796	+ 0,1
48-Lozère	76 607	76 973	- 0,1
65-Hautes-Pyrénées	228 868	229 079	0,0
66-Pyrénées-Orientales	462 705	441 387	+ 0,9
81-Tarn	381 927	371 738	+ 0,5
82-Tarn-et-Garonne	250 342	235 915	+ 1,2
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	+ 1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	+ 0,5

Source : Insee, recensements de la population

2 Principales agglomérations de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Unités urbaines	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013 (%)
Toulouse	920 402	864 936	+ 1,3
Montpellier	414 047	383 972	+ 1,5
Perpignan	197 715	188 769	+ 0,9
Nîmes	184 557	172 982	+ 1,3
Alès	94 622	91 429	+ 0,7
Sète	91 508	87 386	+ 0,9
Béziers	89 243	84 809	+ 1,0
Tarbes	75 624	77 609	- 0,5
Montauban	75 434	72 275	+ 0,9
Albi	73 794	72 453	+ 0,4
Castres	56 311	56 861	- 0,2
Narbonne	52 802	51 005	+ 0,7
Saint-Cyprien	52 300	49 279	+ 1,2

Source : Insee, recensements de la population



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Site internet de l'Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées :

[Les publications de la région LRMP](#)